

Cayenne, le 26/10/2017

Coopération en santé avec le Brésil

Plan d'action 2017-2018 de l'ARS de Guyane

La zone de la frontière entre le Brésil et la France

La zone de la frontière entre l'Etat d'Amapá (782 295 habitants) et la Guyane française (252 338 habitants) est un bassin de vie transfrontalier d'une population d'environ 30 000-35 000 habitants répartis dans 5 communes : Oiapoque (~25 000) au Brésil et, en Guyane française : Saint-Georges-de-l'Oyapock (~4 100), Camopi (~1 800), Ouanary (~150) et Régina (~1 000).



Les grandes caractéristiques de la zone transfrontalière sont les suivantes :

- 1/4 de la population est Amérindienne (~7 000 coté Brésil et ~2 000 coté Guyane française)
- Des migrations transfrontalières de population
- Un faible Indice de Développement Humain
- Des difficultés d'accessibilités aux capitales régionales et nationales, avec des obstacles aux mobilités : piste non goudronnée vers Macapá au Brésil, barrage routier de gendarmerie à Régina en Guyane française et non réciprocité en matière de droits au séjour
- Des difficultés de réponse par des politiques publiques adaptées aux spécificités locales

Les interventions en santé publique, notamment en réponse aux épidémies de VIH et de maladies vectorielles, doivent impliquer les acteurs de part et d'autre de la frontière avec la prise en compte de deux systèmes de santé différents et en cours de renforcement.

Actions dans le cadre des accords existants entre la France et le Brésil

Les accords historiques, notamment deux lettres d'intentions, encadrent les actions de coopérations en santé avec le Brésil :

- **La lettre d'intention de 2012** instaure officiellement la constitution d'un Sous-Group de Travail en Santé dans la zone transfrontalière Guyane Brésil de la Commission Mixte Transfrontalière (SGT en Santé de la CMT) et propose les quatre objectifs de travail suivants : **1/ Renforcer les systèmes de santé, 2/ Renforcer la veille sanitaire, 3/ Former les ressources humaines, et 4/ Encourager la participation des communautés.**
- **La lettre d'intention de 2014** propose des axes de coopération au niveau national avec des programmes à poursuivre ou à développer dans les domaines très variés dans le cadre d'un projet de Plan d'Action Biennal avec des priorités annoncées lors des Assises de la Santé en 2015 à Brasília que sont notamment, pour le niveau régional : **la coopération sanitaire transfrontalière le long de la frontière Guyane-Amapá pour prévenir, traiter et éradiquer les maladies transmissibles, améliorer la surveillance épidémiologique et développer les actions de prévention.**

Actions spécifiques pour contribuer à la définition des documents stratégiques de santé publique de Guyane en 2017 - 2018

En application du décret du Décret n° 2016-1023 du 26 juillet 2016 relatif au Projet Régional de Santé (PRS2), des **conventions de coopération** devront être préparées et inscrites dans le volet « Coopération avec les pays voisins » du PRS2 avec des objectifs et des actions prenant en compte la dimension transfrontalière des politiques sanitaire et médico-sociale dans le cadre des accords internationaux.

L'objectif 15 de la Stratégie de santé en outre-mer de mai 2016 de « Contribuer au renforcement et à l'appui de la coopération régionale internationale de la coopération entre DOM/COM » inspirera les actions à mettre en œuvre pour : 1/ « Poursuivre les actions de coopération entre établissements et avec les états limitrophes (Brésil et Suriname) de manière à structurer de véritables filières de prise en charge, notamment concernant les pathologies tropicales, la cancérologie, les maladies transmissibles et les maladies chroniques » et 2/ « Développer les projets d'action interrégionale et internationale, notamment concernant la recherche en santé ».

Orientations générales de la coopération en santé avec le Brésil

Concernant la méthode et l'approche générale :

Il est proposé d'adopter un programme d'activités avec une implication des acteurs selon les niveaux territoriaux de leurs interventions : local (communes de la zone de la frontière), régional (Guyane/Amapá) et international (participation à la coopération France/Brésil).

L'approche générale est d'analyser et de répondre aux obstacles ou freins à la santé publique, concernant l'offre de soins, médico-sociale, la prévention et la promotion de la santé, en lien avec la présence d'une frontière le long de l'Oyapock entre deux pays et deux blocs économiques différents.

Des actions avec des résultats à court terme seront préférées. Il est proposé d'identifier les acteurs motivés qui souhaitent s'impliquer sur le mode de la démarche projet avec des « équipes projet » transversales, avec un appui de l'ARS.

Tous les leviers financiers seront explorés (PO Amazonie, appel à projet DGOS, financement OPS, FCR de la Préfecture, MIG Coopération, AFD et ARS), le cas échéant en mobilisant un appui externe pour un accompagnement à la constitution de dossiers de demande de financement.

Une communication grand public sur les activités de coopération transfrontalière en santé sera réalisée lors des différents rendez-vous notamment par une ouverture de pages dédiées sur le site internet de l'ARS.

Le projet de Plan d'Action 2017-2018 de la l'ARS a été présenté au Directeur de Cabinet de la mairie de Saint-Georges-de-l'Oyapock le 21/6/2017, aux équipes du Secrétaire Municipal à la Santé d'Oiapoque le 22/6/2017 et lors de la réunion transfrontalière des 4-5/7/2017 à Oiapoque.

Activités proposées pour 2017 - 2018

Poursuivre les activités du Sous-Groupe de Travail (SGT) en Santé dans la zone transfrontalière Guyane Brésil de la Commission Mixte Transfrontalière (CMT)

Historiquement, différents thèmes de travail ont été développés dans le cadre du SGT en Santé de la CMT lors des 5 réunions depuis 2009. Les derniers thèmes abordés des trois dernières réunions (2013, 2015 et 2016) étaient les suivants : IST/VIH/santé sexuelle et reproductive, Tuberculose à la frontière, Paludisme, Dengue, Soins médicaux urgents et vitaux, transferts de patients sur la zone transfrontalière, Santé mentale et addictions, Santé Environnement (Eau, Plomb, Mercure), Santé des populations autochtones, Accueil des femmes enceintes sur la zone transfrontalière, Promotion de la santé, Services de santé à la frontière, Recherche/Laboratoire, Semaine de la santé transfrontalière et Coordination de la coopération transfrontalière en santé.

Après la présentation du projet de programme d'action de l'ARS pour 2017-2018 lors de la réunion transfrontalière des 4-5/7/2017, il a été proposé de travailler en groupes de travail à la frontière sur 8 thématiques prioritaires :

1. Aide Médicale Urgente
2. Maladies vectorielles
3. HIV/Sida/tuberculose
4. Santé des femmes enceintes
5. Vigilances en santé
6. Services de santé
7. Maladies chroniques
8. Santé Mentale

Les autres thématiques historiques seront réactivées en fonction des dynamiques exprimées par les acteurs impliqués.

La poursuite de l'accompagnement des acteurs et des projets à la frontière

Une **quinzaine de projets sur la zone de la frontière** ont été identifiés, aussi bien dans le domaine de l'intervention en santé publique que dans la recherche, dont certains projets de recherche interventionnelle :

1. « Agir ensemble pour vivre mieux en territoires isolés » (Association ADER)
2. « Oyapock, Coopération, Santé » (Association IdSanté-CHAR)
3. « Mayouri santé » (Association DAAC)
4. Projet médiation sociale en lien avec le service public de la Poste à Camopi (Association DAAC)
5. « MALAKIT » (CHAR-ARS)
6. « ELIMALAR » (CHAR-IPG)
7. « Cellule mieux-être des populations de l'intérieur » (Préfecture)
8. « REMPART » Réseau d'Expertise et Mobilisation PARTicipative pour le renforcement de la lutte anti-vectorielle sur le Plateau des Guyanes (Croix Rouge)
9. Observatoire Homme milieu de l'Oyapock (CNRS)
10. « GAPAM-Sentinela » et de Laboratoire Mixte Transfrontalier (IRD-UNIFAP-SVS-FIOCRUZ)
11. Coopération entre laboratoire (SVS-IPG ...)
12. Activités de dépistage et de prévention de Médecins du Monde (Association Médecins du Monde)
13. Activités de dépistage et de prévention de La Croix Rouge (Croix Rouge)
14. ...

L'ARS continuera l'accompagnement de ces projets.

Le développement d'activités au niveau local sur la zone de la frontière et au niveau régional

La période de février et mars 2017 a permis de rencontrer les acteurs de la zone de la frontière pour présenter la nouvelle équipe de coopération de l'ARS, proposer la démarche de co-construction et prendre en compte les préoccupations en impliquant les autorités sanitaires locales, dont le Secrétaire Municipal à la Santé d'Oyapoque, et les usagers avec le Conseil Territorial de Santé de l'Est Guyanais. Les activités, classées selon les objectifs de la lettre d'intention de 2012, sont les suivantes :

1. Pour renforcer les systèmes de santé

- 1.1. Préparer une ou des conventions ou protocoles de coopération pour améliorer le dispositif d'Aide Médicale Urgente individuelle et les transferts de patients à la frontière entre les hôpitaux de Macapá, Oyapoque, centre de santé de Saint-Georges-de-l'Oyapock et Cayenne
- 1.2. Faciliter l'exercice dans les établissements de santé guyanais de médecins et internes brésiliens provenant d'Etats du Brésil desservis par les lignes aériennes de Cayenne
- 1.3. Réaliser un diagnostic transfrontalier partagé de l'offre de santé et de prévention avec l'approche systémique basée sur les 6 blocs de l'OMS : Ressources Humaines, Services, Médicaments, Gouvernance, Financement et Systèmes d'Information

- 1.4. Explorer des possibilités de collaborations concrètes avec des conventions de coopération entre les acteurs du soin de la zone de la frontière comme par exemple pour réaliser des radiographies à Oiapoque pour des patients des CDPS de Guyane
- 1.5. Fournir aux acteurs un annuaire actualisé, partagé et avec une localisation géographique des acteurs et des services de la zone transfrontalière pour la santé et de la prévention (poursuite du projet DAAC)
- 1.6. Fournir aux acteurs de la santé et de la prévention des cartes topographiques transfrontalières adaptées au bassin de vie de la frontière (poursuite du projet ARS-CDPS)
- 1.7. Réfléchir à des transferts de pratiques existantes en Europe ou ailleurs en matière de coopération hospitalière transfrontalière ou de « Zones Organisées d'Accès aux Soins Transfrontaliers »
- 1.8. Récupérer du matériel de réforme des hôpitaux de Guyane (CHAR, CHOG ...) pour l'hôpital d'Oiapoque

2. Pour renforcer la veille sanitaire

- 2.1. Disposer de répertoires internes des acteurs de la coopération pour les autorités sanitaires
- 2.2. Organiser des échanges de données et de pratiques de gestion

3. Dans le domaine des ressources humaines

- 3.1. Organiser des réunions d'échanges entre les professionnels travaillant à la frontière : Médecins, Sages-Femmes, Infirmiers et Médiateurs sociaux en santé
- 3.2. Organiser la venue au CHAR à Cayenne de médecins de l'hôpital d'Oiapoque pour un stage d'observation dans le domaine de l'urgence et de la réanimation
- 3.3. Echanges professionnels et entre spécialistes à Cayenne sur : l'envenimation par piqûre de serpent, sur les épidémies de Zika et Chikungunya et sur la gestion et la veille sanitaire lors des Rencontres de Santé Publique France

4. Pour encourager la participation des communautés à la frontière

- 4.1. Inviter une délégation brésilienne aux réunions publiques du Conseil Territorial de Santé de l'Est Guyanais
- 4.2. Déplacement prévu d'une délégation française lors de l'Assemblée Municipale sur la santé d'Oiapoque en 2017
- 4.3. Impliquer les communautés pour l'élaboration et la réalisation des activités sur la zone de la frontière et sur les documents stratégiques de santé publique lors de débats publics
- 4.4. Appuyer les demandes de visa et de carte de frontalier des acteurs brésiliens de la coopération en santé

Principaux rendez-vous prévus pour 2017 :

- Déplacement mensuel de l'ARS pour le suivi des activités à la frontière et donner éventuellement des nouvelles orientations aux actions
- **16-22 Octobre 2017** : Semaine de la Santé à la frontière de l'Oyapock
- **Novembre-Décembre 2017** : organisation du Sous-groupe de Travail en Santé de la Commission Mixte Transfrontalière France/Brésil (date à préciser)
- **En 2017** : participation au Conseil du fleuve de l'Oyapock (Saint-Georges-de-l'Oyapock) organisé par la Préfecture (date à préciser)
- **En 2017** : déplacement prévu d'une délégation française lors de l'**Assemblée Municipale sur la santé d'Oiapoque** (date à préciser)
- **Fin 2017** : participation à la CMT organisée par la Préfecture (date à préciser)
- **Rencontres de Santé Publique (RSP)** à Cayenne organisée par Santé publique France avec un volet international (17-19/1/2018)

Contacts ARS de Guyane sur la coopération transfrontalière en santé avec le Brésil :

- Benoît VAN GASTEL, Chargé de mission Santé Publique et Santé Environnement et de la coopération en santé avec le Brésil, benoit.vangastel@ars.sante.fr
- Alice SANNA, Référente paludisme, référente médicale sur la coopération en santé, alice.sanna@ars.sante.fr
- Contact coopération ARS : ars-guyane-cooperation@ars.sante.fr